

**désignation des membres de la commission des rémunérations de la Société du Canal Seine-Nord
Europe**

Exposé des motifs

Par délibération CS 2020-3-2.4b du conseil de surveillance du 11 juin 2020, ont été désignés membres de la commission des rémunérations, instituée auprès dudit conseil de surveillance:

- Monsieur Laurent VERCRUYSSSE, en qualité de directeur général des services du conseil régional des Hauts-de-France
- Monsieur Xavier Péneau, en qualité de directeur général des services du conseil départemental de l'Oise
- Monsieur Vincent Lidsky, inspecteur général des finances, en qualité de représentant de l'Etat

Par la délibération CS 2021-2-3.2 du 20 mai 2021, le conseil de surveillance a désigné Monsieur Jean-Clovis BOUTEILLE membre de la commission des rémunérations, en remplacement de Monsieur Xavier PENEAU.

Monsieur BOUTEILLE ayant fait valoir ses droits à la retraite, il est proposé au conseil de procéder à son remplacement.

Il est également proposé au conseil de procéder au remplacement de Monsieur Laurent VERCRUYSSSE, appelé à d'autres fonctions.

Tel est l'objet de la présente délibération.

Délibération

Le conseil de surveillance de la Société du Canal Seine-Nord Europe,

Vu l'ordonnance n°2016-489 du 21 avril 2016, modifiée, relative à la société du Canal Seine-Nord Europe,

Vu le décret n° 2017-427 du 29 mars 2017, modifié, relatif à la Société du Canal Seine-Nord Europe, notamment son article 33,

Vu le règlement intérieur de la commission des rémunérations,

Vu la délibération n° CS 2020-3-2.4b du conseil de surveillance du 11 juin 2020, relative à la nomination des membres de la commission des rémunérations,

Vu la délibération n° CS 2021-2-3.2 du conseil de surveillance du 20 mai 2021 relative au remplacement d'un membre de la commission des rémunérations,

SCSNE	CS	Délibération n° CS 2021-3-1.5 - Désignation des membres de la commission des rémunérations de la Société du Canal Seine-Nord Europe	1/2
-------	----	---	-----

Adopte la délibération suivante

Article 1^{er}

Madame Audrey DEMARETZ, directrice générale des services du conseil régional des Hauts-de-France, est désignée membre de la commission des rémunérations, en remplacement de Monsieur Laurent VERCRUYSSÉ.

Monsieur Sébastien JEANNEST, directeur général des services du conseil départemental de l'Oise, est désigné membre de la commission des rémunérations, en remplacement de Monsieur Jean-Clovis BOUTEILLE.

Article 2

La présente délibération sera transmise au préfet de la région Hauts-de-France. Elle sera publiée au Recueil officiel des actes du conseil de surveillance et sur le site internet de la Société du Canal Seine-Nord Europe.

Fait le 15 octobre 2021

Le président de séance

Xavier BERTRAND

SCSNE	CS	Délibération n° CS 2021-3-1.5 - Désignation des membres de la commission des rémunérations de la Société du Canal Seine-Nord Europe	2/2
-------	----	---	-----